

Décision

Générale

colonial

Décision n° 835 du 3 juillet 1963 :

n° 835

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

3 juillet 1963

Numéro JO

n° 7 du 01/07/1967

Date du numéro

1 juillet 1967

TEXTE INTÉGRAL

Un passage maritime gratuit en 4e classe de Marseille à Djibouti est accordé à M. Mokbel Abdou. Cette dépense sera supportée par le budget local, exercice 1963,

chapitre 8.